



SYNDICAT du SOUTIEN SCOLAIRE
Chemin-du-Roy (CSN)

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU SYNDICAT 2017-2018

PLAN D'ACTION 2018-2019



Votre comité exécutif

Gabrielle Messier, présidente
Cynthia Lemay, trésorière
Odette Brûlé, secrétaire
Pascale Dufresne, vice-présidente
Martine Gervais, vice-présidente
Luc Pellerin, vice-président

Document adopté à l'assemblée générale du 22 novembre 2018

INTRODUCTION

Le Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN) représente, comme son nom l'indique, le personnel de soutien de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Il est issu de la fusion des syndicats du personnel de soutien des commissions scolaires de Trois-Rivières et Samuel-de Champlain, auxquels s'est ajouté le personnel de soutien des commissions scolaires de Chavigny et De Grandpré au moment de la fusion des commissions scolaires en 1998. Il compte près de 1 100 membres.

La CSN compte environ 300 000 membres provenant principalement du Québec. C'est la centrale qui compte le plus de membres au niveau du secteur public et parapublic. Le territoire de la CSN est divisé au Québec en 13 régions, dont celle du Cœur-du-Québec, qui compte près de 16 500 membres et où nous sommes l'un des 107 syndicats.

Par nos cotisations syndicales, nous nous assurons d'avoir tous les services nécessaires à la défense de nos conditions de travail, mais aussi à la défense de nos droits de citoyen avec les interventions politiques de la CSN. Pour la CSN, ses membres doivent non seulement avoir de bonnes conditions de travail, mais aussi de bonnes conditions de vie (soins de santé, éducation, assurance emploi, etc.).

Plus près de vous, les membres de votre comité exécutif s'assurent que votre convention collective est respectée, que votre employeur voit à un milieu de travail sain et exempt de danger et il voit aussi à la défense de vos droits. Il tente de développer une vie syndicale et surtout de vous permettre de vous exprimer et de faire vos choix.

Pour se faire, votre syndicat dispose d'un local situé à l'École Saint-Paul où vous pouvez rejoindre une personne officielle qui répondra à vos questions et tentera de résoudre les difficultés auxquelles vous pouvez faire face. Chaque dossier est traité de façon confidentielle par les personnes officielles que vous avez élues lors des assemblées générales qui se tiennent au moins une fois par année.

Malheureusement, un rapport annuel traite davantage de dossiers collectifs, mais il ne faut pas ignorer notre première mission qui est de répondre aux nombreuses demandes que nous recevons chaque jour, par téléphone ou par courriel. Nous ne pouvons passer sous silence cette portion de notre occupation du temps qui est majeure. Elle consiste à accueillir près d'une dizaine de questionnements, de plaintes, et ce, chaque jour et d'en faire le suivi. Certains dossiers nous demandent parfois plusieurs validations.

Comme nous sommes également des travailleurs détenant un poste de personnel de soutien, nous provenons de différents milieux de travail et notre expérience est aussi différente. Les membres du comité exécutif doivent s'approprier la convention collective et toutes ses nombreuses subtilités, ce qui n'est pas toujours simple. Dans un contexte de compressions budgétaires pour l'employeur, les dossiers sont probablement plus nombreux et les demandes sont exigeantes. Le temps et l'expérience permettront à chacun de faire valoir ses forces et de les mettre à profit. Nous sommes remplis de bonne volonté et espérons offrir le meilleur service aux membres de notre syndicat, en tenant compte des différentes contraintes (humaines et financières) avec lesquelles nous devons composer.

Solidarité,

Votre comité exécutif

1. Dossiers provinciaux

1.1. Les assurances collectives

Lors de la négociation provinciale, des montants supplémentaires ont été obtenus pour chaque année pour le milieu de la santé et de l'éducation, argent consacré exclusivement pour les assurances collectives. Au niveau de l'éducation, c'est un montant de 4 millions par année qui est partagé entre les cégeps et le secteur scolaire. Ainsi chaque année, une grande partie de cet argent est utilisé pour donner un congé de prime au personnel de soutien des commissions scolaires. En 2018, ce congé de prime était de 2,1 % qui s'ajoutaient à celui de l'année précédente de 5,3 %. Ce congé devient toutefois un avantage imposable.

Cette année, l'ensemble des syndicats CSN du scolaire ont donné un mandat au Conseil du secteur scolaire de travailler à bâtir, avec la SSQ, un nouveau régime d'assurances collectives à moindre coût. Des rencontres ont été organisées pour prendre le pouls des délégués de ce secteur, et ce, dans le but de présenter un nouveau régime aux membres à l'automne 2018.

1.2. Politiques d'aide à la vie syndicale

Les divers paliers de services de la CSN sont soucieux des difficultés vécues par le secteur public notamment à la difficulté de rejoindre leurs membres. En effet, les membres des syndicats sont dispersés dans plusieurs bâtisses et la difficulté de les rassembler est bien réelle. Ainsi, la FEESP a mis sur pied un programme d'aide pour les activités de vie syndicale prévoyant un remboursement. Le secteur scolaire, pour sa part, a ajouté un programme semblable à celui de la Journée nationale du personnel de soutien qui prévoit un remboursement de 1 \$ par membre pour des activités de vie syndicale.

2. Dossiers locaux

2.1. La négociation des ententes locales

On se souviendra qu'en mai 2017, la commission mettait fin aux négociations locales en se retirant de la table de négociations. Comme les parties n'en étaient pas venues à une entente de principe, le syndicat se devait de trouver un moyen de reprendre les négociations locales.

Ce n'est que le 28 septembre 2017, suite à une proposition de l'assemblée générale du 31 mai, que la commission acceptait de se rasseoir pour reprendre la négociation. Quelques rencontres seulement ont suffi à trouver un terrain d'entente sur le point qui était un enjeu majeur pour la commission : les multiples affichages résultant du mouvement de personnel dans le secteur général, affichages qui se terminaient souvent en octobre.

Quelques mois ont été nécessaires pour écrire les textes menant à la signature des ententes locales le 22 janvier 2018.

Toute l'année, les ressources humaines ont mis en place une procédure afin de procéder à une séance d'affectation selon 7-1.00 pour le secteur général, séance qui aura lieu en juin 2019.

2.2. La Tournée

Pendant plus de trois mois, votre syndicat a fait une grande tournée des écoles primaires, des écoles secondaires, des services de garde et des centres, pour un total de 108 visites. Le but était de rencontrer ses membres dans les différents milieux et de pouvoir discuter avec eux.

Recevant une grande quantité d'appels et de courriels au bureau, ces visites ont permis aux membres de l'exécutif de mettre des visages sur des noms. Ceux-ci ont pris le temps de s'entretenir avec plus de 525 membres et de répondre à leurs questions. Plusieurs suggestions ont été reçues dans le but d'améliorer la participation aux assemblées, suggestions qui seront analysées avec soin.

Le syndicat a aussi profité des 40 jours de tournée pour faire un ménage des babillards syndicaux et pour installer la nouvelle affiche bien en vue de tous rendant plus facile la recherche du numéro de téléphone pour le joindre. De nombreuses cartes avec les coordonnées du syndicat, de son site web que vous pouvez consulter en tout temps (<http://soutienduroy.ca/>) et le groupe Facebook privé du syndicat (soutienduroy) ont été distribuées.

2.3. Reclassements

Une problématique existait au niveau des classes TEACCH aux Estacades et à Chavigny concernant la rémunération sur l'heure du diner. Des personnes techniciennes en éducation spécialisée étaient embauchées sur l'heure du diner pour s'occuper de leurs élèves, mais elles étaient rémunérées comme surveillantes d'élèves. 8 demandes de reclassement ont alors été déposées. La décision de la commission a été de créer un poste de 35 heures avec exigences TEACCH pour chacune de ces écoles et c'est à cette personne que les élèves nécessitant une intervention seront référés.

3 Les comités de travail

3.1. Le Conseil syndical

Ce comité est composé de personnes provenant des secteurs professionnels et leurs conseils sont très judicieux.

Secteur administratif



Alain Martel

Manon Deschenes

Manon Thérour

Secteur soutien manuel



Guy Lebrun

Robert Gauthier

Pierre-Yves Richard

Secteur adaptation scolaire



Bianka Laurencelle

Caroline Bellot

Diane Parent

Secteur service de garde



Annie Laflamme Mélanie Bellerive Amélie Ross-Désilets

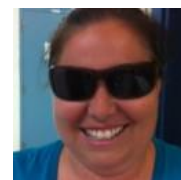
Nous remercions monsieur Alain Martel qui a pris sa retraite en juin dernier ainsi que madame Diane Parent pour leur participation à ce comité.

3.2. Comité des services de garde :

Avec comme responsable du comité la présidente Gabrielle Messier, le comité était formé des personnes suivantes :



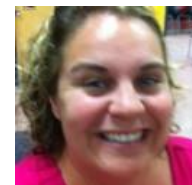
Dominique Arsenault Montembeault, éducatrice en SDG
Claire Lafleur, éducatrice en service de garde
Catherine Rivard, technicienne en service de garde
Simons Adams, éducateur en service de garde



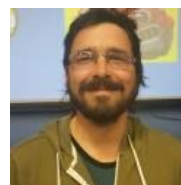
Dominique A,
Montembeault



Claire
Lafleur



Catherine
Rivard



Simon
Adams

Le comité a eu une première rencontre le 6 avril 2018 le principal sujet de cette rencontre concernait le fonctionnement des remplacements des éducatrices et éducateurs en service de garde.

Le comité s'est réuni une seconde fois le 20 juin 2018. Lors de cette rencontre, le comité a travaillé notamment :

- sur la vérification des horaires et le plan des effectifs
- sur l'application des balises
- et sur l'organisation des assemblées de ce secteur.

L'assemblée du secteur service de garde, pour sa part, s'est tenue le 27 juin 2018, soit la veille de la séance d'affectation en service de garde.

3.3. Comité adaptation scolaire :

Sous la responsabilité du vice-président Luc Pellerin, le comité ad hoc en adaptation scolaire s'est rencontré le 31 mai 2018 pour faire la vérification du plan des effectifs. Les personnes présentes étaient Pascale Dufresne, technicienne interprète, ainsi que Bianka Laurencelle et Caroline Bellot, techniciennes en éducation spécialisée.



Pascale Dufresne



Luc Pellerin



Bianka Laurencelle



Caroline Bellot

L'assemblée du secteur adaptation scolaire a eu lieu le 4 juin 2018 et présidée par Luc Pellerin. Le but de la soirée était de présenter le plan des effectifs 2018-2019 et de discuter de quelques sujets concernant l'adaptation scolaire.

3.4. Comité de perfectionnement :

La clause 5-7.00 de notre convention collective détermine un budget que la commission scolaire doit mettre à l'usage du personnel de soutien pour de la formation et du perfectionnement, budget correspondant à 100 \$ par équivalent temps complet. En 2017-2018, les membres de notre syndicat disposaient d'un montant de 65 127 \$ autant pour les perfectionnements collectifs, qu'individuels.

Les membres de ce comité paritaire, Gabrielle Messier et Luc Pellerin, en collaboration avec la partie patronale, veillent à autoriser les demandes de perfectionnement que les membres du syndicat font parvenir au service des ressources humaines.



En 2017-2018, quelques perfectionnements collectifs ont été organisés par le syndicat afin de mieux répondre aux besoins des membres :

- Une vingtaine de personnes ont suivi une formation en français afin de les aider notamment à passer le test de français
- 12 personnes se sont inscrites au perfectionnement Word avancé
- Une rencontre d'information a eu lieu sur l'AEC sur le trouble du spectre de l'autisme donné par le Cégep de Victoriaville. Par la suite, il y a eu suffisamment d'inscriptions pour que le cours se donne à Trois-Rivières.
- Une soirée d'information sur la RRQ a eu lieu le 24 janvier 2018
- Deux groupes ont reçu la formation APIC concernant la gestion de crises.
- 12 personnes se sont inscrites au perfectionnement Excel avancé

Le budget de perfectionnement a fermé le 6 novembre 2017.

Notre syndicat, reconnaissant l'importance de la formation, du perfectionnement et de l'investissement que les personnes y mettent, a présenté la candidature de Mélanie Bellerive pour le prix offert par le Conseil central du Cœur du Québec pour une militante qui poursuit sa formation. À l'assemblée générale du conseil central du 4 avril 2018, Mélanie Bellerive a reçu ce prix.



Mélanie Bellerive en compagnie de Lorraine Dugas, vice-présidente au Conseil central du Cœur du Québec

3.5. Comité de Santé et sécurité au travail :

Avec comme responsable du comité la vice-présidente Pascale Dufresne, le comité était formé des personnes suivantes :

Simon Adams, éducateur en service de garde
Alain Martel, magasinier, classe 1
Manon Deschenes, Technicienne de travaux pratiques
Luc Pellerin, Technicien en éducation spécialisée



Pascale Dufresne



Simon Adams



Alain Martel



Manon Deschenes



Luc Pellerin

La prévention, la formation et le soutien aux membres sont la base de ce comité. Suite aux négociations locales, un comité paritaire en santé et sécurité au travail a été formé. Mario Pellerin, responsable en santé et sécurité au travail du Conseil central du Cœur du Québec, est venu donner un coup de main pour mettre en place la base du comité. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour répondre aux objectifs du comité.

- 24-11-2017 Réunion avec Mario Pellerin pour expliquer le fonctionnement du comité paritaire. Discussion des attentes et des objectifs de ce comité.
- 19-12-2017 Rencontre avec le comité syndical pour expliquer le comité paritaire
- 16-01-2018 Réunion de préparation pour le premier comité paritaire.
- 06-02-2018 Comité paritaire. Discussions sur le fonctionnement et les objectifs du comité. Il y aura trois rencontres par année avec quatre représentants syndicaux et quatre représentants patronaux. Les premières discussions du comité ont porté sur la qualité de l'air et la température dans les établissements, les cours et les stationnements des établissements, les équipements de protection individuelle, etc.
- 19-03-2018 Réunion du comité syndical
- 26-03-2018 Réunion du comité syndical pour préparer la consultation du 05-04-2018.
- 05-04-2018 Consultation sur les équipements de protection individuelle avec les employés concernés, Mario Pellerin était présent
- 10-04-2018 Réunion du comité syndical pour préparer le comité paritaire.
- 19-04-2018 Comité paritaire. Suivi des points discutés à la première rencontre.
- 05-06-2018 Réunion du comité syndical pour le bilan de l'année.



Les membres du comité ont aussi participé à des instances et des formations tout au long de l'année.

4. Rencontres

4.1. Conseil des commissaires et comité exécutif

Afin de se tenir au courant des décisions de la commission scolaire, les membres du comité exécutif assurent, chacun leur tour, une présence au Conseil des commissaires et au comité exécutif des commissaires.

Conseil des commissaires et comité exécutif	Comité exécutif	Conseil des commissaires
	27 septembre 2017 25 octobre 2017 29 novembre 2017 24 janvier 2018 21 février 2018 14 mars 2018 28 mars 2018 11 avril 2018 25 avril 2018 9 mai 2018 23 mai 2018 13 juin 2018	13 septembre 2017 11 octobre 2017 8 novembre 2017 13 décembre 2017 24 janvier 2018 7 février 2018 14 mars 2018 11 avril 2018 9 mai 2018 13 juin 2018

4.2. Les instances

Par notre affiliation à la CSN, nous sommes conviés à participer à plusieurs instances auxquelles notre délégation a droit de parole et de vote. Cette année était l'année du congrès de la fédération soit la FEESP qui s'est tenu du 11 au 15 juin 2018 à Sherbrooke. Ce congrès, sous le thème MON QUOTIDIEN J'Y VOIS MON SYNDICAT J'Y CROIS, avait pour but de dresser les grandes orientations de la fédération pour les trois prochaines années.

	Conseil central	FEESP	Secteur scolaire
2017	20 septembre 2017 Congrès spécial		10 et 11 octobre 2017 6 décembre 2017
2018	15 février 2018 Rencontre sur la vie syndicale	11 au 15 juin 2018	13 février 2018 24, 25 et 26 avril 2018 14 juin 2018
	4 avril 2018 Assemblée générale		
	20 avril 2018	Rencontre régionale des syndicats du soutien scolaire organisée par la syndicalisation au Conseil central à Drummondville	

4.3. Les lieux de décisions des membres

Dans nos statuts et règlements, des mécanismes sont prévus afin que tous les membres puissent s'exprimer et prendre les décisions pour l'avenir du syndicat. Que ce soit pour décider de nos conditions de travail ou des personnes qui vous représenteront, vous avez votre mot à dire. Voici donc les rencontres que nous avons tenues cette année :

RENCONTRES LOCALES (du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018)				
	Assemblée générale	Conseil Syndical	Comité exécutif	Assemblée de secteur
2017	24 octobre 2017 28 novembre 2017	20 octobre 2017	11 et 12 juillet 2017 30 août 2017 19 septembre 2017 19 octobre 2017 15 novembre 2017 12 décembre 2017	Surveillants d'élèves 9 novembre 2017
2018	31 mai 2018 Méhoui	8 mai 2018 7 juin 2018	24 janvier 2018 23 février 2018 à Chavigny 27 mars 2018 à l'Escale 5 avril 2018 aux Estacades 12 avril 2018 à Des Pionniers 2 mai 2018 au Tremplin 9 mai 2018 22 mai 2018 29 mai 2018 à De la Salle 5 juin 2018 7 juin 2018 19 juin 2018	Centre administratif 24 janvier 2018 27 février 2018 TES classes TEACCH 15 février 2018 14 mars 2018 Nouveaux 22 février 2018 Consult. SST 5 avril 2018 Soutien Marie-Leneuf 9 mai 2018 18 juin 2018 Secteur général 16 mai 2018 Secteur SDG 27 juin 2018

4.4. Les rencontres avec l'employeur

Notre convention collective nous donne des moyens pour l'appliquer et se faire entendre si une ou plusieurs de ses clauses n'étaient pas respectées. N'oublions pas que la convention collective est le résultat d'une négociation où les deux parties ont dû faire des compromis. Ces rencontres avec l'employeur permettent de veiller au respect de la convention collective, de régler certains litiges et/ou de faire des mises au point dans d'autres dossiers, de questionner et de faire connaître notre position sur certaines de leurs décisions.

Rencontres avec les Ressources humaines	CRT	Négos	Comité SST
	9 août 2017 Adapt 28 novembre 2017 19 mars 2018 15 mai 2018 Général 31 mai 2018 Adapt 18 juin 2018 SDG	28 septembre 2017 16 octobre 2017 Signature des ententes locales 22 janvier 2018	6 février 2018 19 avril 2018
	Secteur adaptation scolaire	Secteur Service de garde	Secteur général
Mouvement de Personnel (séance d'affectation)	14 août 2017 17 août 2017 (résiduels) 21 août 2017 (LPE)	18 août 2017 (résiduels) 28 juin 2018	24 mai 2018 <ul style="list-style-type: none"> • Techniciennes en documentation • Secrétaires d'école et de centre • Secrétaire 11 juin 2018 • Ouvriers certifiés d'entretien • Techniciens en travaux pratiques sciences • Appariteurs • Techniciens en travaux pratiques cuisine

5. La formation des personnes offcières

Afin de bien remplir leurs responsabilités syndicales, des activités de formation syndicale ont été suivies par les personnes suivantes :

Formation syndicale		
DATES	FORMATION	PARTICIPANTS
16 octobre 2017	Journée des responsables en SST	Pascale Dufresne
1 ^{er} , 2 et 3 novembre 2017	Prévention pour contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail	Pascale Dufresne
8 novembre 2017	Carrefour de la Santé et sécurité Mauricie Centre-du-Québec	Pascale Dufresne
10, 11 et 12 janvier 2018	Agent-e de griefs	Luc Pellerin
25 et 26 janvier 2018	Santé psychologique et organisation du travail	Simon Adams et Luc Pellerin
1 ^{er} février 2018	Journée nationale de l'Entraide au CCCQ	Gabrielle Messier et Pascale Dufresne
27 février 2018	Colloque proche aidant au féminin	Gabrielle Messier, Pascale Dufresne Caroline Bellot et Manon Deschenes
21, 22 et 23 mars 2018	Prévention pour contrer le harcèlement et la violence au travail	Luc Pellerin
26 avril 2018	5 à 7 Santé et sécurité au CCCQ	Manon Deschenes
17 mai 2018	Condition féminine	Pascale Dufresne

6. Les dossiers

Chaque année, le comité exécutif se dote d'un plan d'action pour tenter de répondre le mieux possible aux besoins des membres et de maximiser la qualité des services. Voici quelques réalisations de l'année 2017-2018.

6.1. Communication : Journal Le Courrier du Roy : Odette Brûlé, le site web : Luc Pellerin et FACEBOOK : Pascale Dufresne

Quatre parutions ont eu lieu en 2017-2018 pour le Courrier du Roy volume 20. Numéro 1 : septembre 2017, numéro 2 : décembre 2017, numéro 3 : mars 2018 et numéro 4 : juin 2018. Nous nous faisons un plaisir de souligner les naissances, de souhaiter bonne retraite, mais surtout, d'informer les membres notamment sur les clauses de convention collective et les activités de la vie syndicale. À noter que tous les numéros du journal se retrouvent sur le site web de notre syndicat.

Le site web du syndicat www.soutienduroy.ca regorge d'informations autant sur la convention collective que sur la négociation. Le syndicat se fait un devoir de le tenir à jour.

De plus, le groupe FACEBOOK soutienduroy est alimenté par Gabrielle Messier, Luc Pellerin et Pascale Dufresne. Il permet entre autres de partager des nouvelles de la CSN et de chacun de nos paliers de services.

6.2. Mobilisation : Luc Pellerin

L'une des principales actions de mobilisation cette année fut sans contredit la tournée de tous nos établissements. (voir les détails au point 2.2).

Outre cette activité, il y a eu le dernier jeudi du mois de septembre soit le 28 septembre 2017, la journée nationale du personnel de soutien. Afin de souligner cette journée importante, votre syndicat a voulu mettre en valeur les talents de chez nous. Pour une deuxième année consécutive, une soirée a été organisée au Cabaret Tapis Rouge le 28 septembre 2017 afin d'apprécier nos artistes du personnel de soutien de Chemin-du-Roy. Plus d'une trentaine de personnes ont participé à cette activité remplie de plaisir et quelques membres sont repartis avec un prix de présence.

22 février 2018 : Nous avons offert une formation aux nouvelles personnes embauchées ainsi qu'aux personnes intéressées d'en connaître plus au sujet de la convention collective. Cette rencontre leur a permis de se familiariser avec celle-ci et de répondre à leurs questions.

31 mai 2018 : Un repas amical (méchoui) a été organisé avant l'assemblée générale afin de susciter une plus grande participation à celle-ci. Plusieurs personnes étaient au rendez-vous et étaient très heureuses de la nouvelle formule utilisée.

6.3. Retraite et Fondation : Odette Brûlé

La CSN possède un outil très intéressant pour la retraite qui s'appelle Fondation. Lors de la tournée syndicale dans les établissements de la commission scolaire, des affiches ont été mises sur tous les babillards.



Concernant la retraite, une soirée d'information a été organisée le 24 janvier 2018 pour vous informer sur la RRQ. Plusieurs personnes ont communiqué avec le bureau du syndicat afin de mieux planifier leur retraite, mais aussi pour connaître l'impact sur leur retraite des changements négociés lors de la dernière convention collective.

6.4. Dossier EHDAA : Martine Gervais et Luc Pellerin

Deux comités existent concernant les élèves EHDAA.

Un premier comité prévu à l'article 4-3.00 de notre convention collective par la Loi de l'instruction publique prévoit la participation d'une personne représentant notre syndicat dans ce comité. Martine Gervais a participé à 4 rencontres du comité EHDAA cette année soit : 15 janvier, 9 avril, 7 mai et 11 juin. Une rencontre a été annulée à cause de la mauvaise température. Les membres du comité EHDAA ont mis particulièrement l'accent cette année sur un sujet qui leur tenait à cœur : faire connaître l'existence du comité EHDAA à tous les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin de susciter leur intérêt pour ce comité.

Notre syndicat est également représenté dans un autre comité prévu dans la convention collective des enseignants où il y a eu 3 rencontres soit le 25 octobre 2017 ainsi que le 27 février et le 6 juin 2018. C'est le vice-président Luc Pellerin qui a participé à ces rencontres.

6.5. Condition féminine : Pascale Dufresne

La vice-présidente responsable de ce dossier, Pascale Dufresne, a participé à une journée de formation pour La Journée internationale des femmes, le 6 mars 2018, activité organisée par le Conseil central du Cœur-du-Québec. Cette formation portait sur l'analyse différenciée selon les sexes et sur l'historique des femmes. Des capsules de la condition féminine CSN sont aussi partagées sur le Facebook du syndicat.

7. Les griefs et les ententes

En 2017-2018, 29 griefs ont été déposés à la commission scolaire et au greffe de l'éducation pour signifier à la commission qu'elle contrevenait à la convention collective.

Quelques demandes d'arbitrage ont été soumises au greffe de l'éducation afin de régler des litiges. Un dossier a été entendu en arbitrage, 2 journées d'audition auront été nécessaires. Malheureusement, le juge a donné raison à l'employeur. Un autre arbitrage a fait l'objet d'une demande de remise de la part de l'arbitre. D'autres griefs ont donné lieu à des ententes entre les parties.

8. Plan d'action pour 2018-2019

Votre syndicat met toujours au premier plan l'application de la convention collective et la défense des droits de ses membres autant au niveau des griefs que des dossiers de l'assurance-emploi ou de Santé et Sécurité.

Cependant, pour y arriver, il a besoin d'être informé des problématiques que les membres vivent dans leur milieu. N'hésitez pas à appeler votre syndicat pour vous assurer que votre direction applique bien les règles de la convention collective et soyez assurés de la confidentialité des informations que vous nous transmettez. Et si tout est dans l'ordre, vous serez alors rassurés.

Chacun des membres du comité exécutif se fait un devoir de tenir à jour et de suivre de près ses dossiers autant auprès des membres que pour le bon fonctionnement du syndicat. Ces dossiers occupent une bonne partie du temps des personnes offiçières.

Cependant, un effort spécial sera mis sur les dossiers suivants :

- En 2018-2019, le syndicat complétera les démarches enclenchées afin **d'incorporer le syndicat** suite à la décision de l'assemblée générale du 31 mai. Cette procédure a été adoptée afin de protéger les personnes offiçières de poursuite que pourrait tenter un membre.
- Une rencontre avec **les nouveaux membres** s'est avérée très positive par le passé. L'expérience sera donc renouvelée cette année. De plus, afin de veiller à la **qualité de notre vie syndicale**, des moyens seront mis en place afin de rendre plus agréables les rencontres syndicales, par exemple, en organisant un repas avant les assemblées.
- Durant la prochaine année, la secrétaire prendra sa retraite. Il sera alors important de trouver une personne pour prendre **la relève**, et ce, afin de faire du transfert de dossier et de connaissance à cette personne. Un effort sera donc porté à trouver une personne ayant des connaissances dans les tâches de secrétariat, et ce, afin d'être efficace.
- Devant le constat que bien des membres ne sont pas conscients de l'impact que des erreurs pourraient avoir, notamment sur leur salaire, une attention sera portée à différents éléments de la convention collective tels que liste d'ancienneté, liste de priorité d'embauche, suivi des affichages, test de français, etc. afin de mieux **informer les membres de l'importance de vérifier** si tout se fait correctement.
- Suite aux dernières négociations locales, une nouvelle méthode sera mise en place par les ressources humaines pour les affichages découlant du plan des effectifs **dans le secteur général**. Elle sera remplacée par une **séance d'affectation**, dès juin 2019. Votre syndicat suivra les étapes d'implantation de cette nouvelle méthode et verra à compléter les informations fournies par la commission scolaire.
- Le **comité en SST** poursuit ses objectifs :
 - Informer les membres par le biais du journal Le Courrier du Roy et la page Facebook
 - Souligner la semaine de la SST qui a lieu en octobre et le 28 avril 2018
 - Continuer les démarches avec le comité paritaire pour assurer une bonne santé et sécurité au travail.
 - Mettre l'accent sur la prévention des accidents
- Au niveau du **perfectionnement**, la session de formation prévue pour le RREGOP sera organisée, de même qu'une soirée sur la planification financière. De plus, l'AEC sur le Trouble du spectre de l'autisme se poursuit.

Merci à toutes les personnes qui s'impliquent au conseil syndical, aux comités service de garde, adaptation scolaire, santé et sécurité au travail, ainsi qu'au comité de vérification. Votre implication est essentielle au bon fonctionnement du syndicat et le comité exécutif vous en est reconnaissant.

Merci